

5.14/17

Motion : _____

Aménager un chemin pédestre à l'Allée du Vorbourg

L'allée du Vorbourg qui conduit du Restaurant du Mexique à Notre-Dame du Chêne est particulièrement appréciée comme lieu de promenade aux alentours immédiats de la ville.

Elle offre une vue remarquable sur toute la région de Delémont, les arbres forment une voute ombragée.

Ce parcours présente cependant le grand inconvénient d'être aussi une voie de circulation ouverte aux voitures. La géométrie de la chaussée, restreinte par les arbres, ne permet pas de construire, ou même de baliser un trottoir.

Une solution à cette situation inconfortable, voire dangereuse pour les promeneurs pourrait consister à aménager, sur env. 400m., un chemin piétonnier au nord de la route, entre la rangée d'arbres et la barrière du pâturage.

Pour respecter l'Arrêté cantonal mettant les allées du Vorbourg sous la protection de l'Etat, et pour ne pas perturber la faune, nous proposons de renoncer à l'éclairage de ce chemin piétonnier. Les travaux de génie-civil, devraient rester simples et une planie blanche en groise serait suffisante, posée de manière à éviter de creuser le terrain et d'endommager les racines.

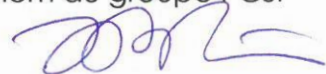
Simultanément, il serait opportun de renforcer la limitation de la vitesse des voitures dans ce secteur.

Il est évident que cette réalisation devra se faire d'entente avec la Bourgeoisie de Delémont, propriétaire du terrain.

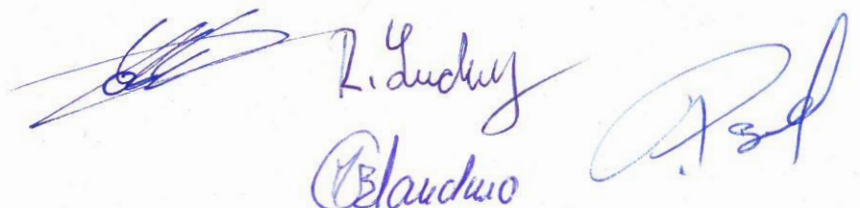
Nous demandons au Conseil communal de proposer un projet et une demande de crédit pour réaliser ce tronçon de chemin piétonnier.

Delémont, le 27 novembre 2017

Au nom du groupe PCSI



Jean-Paul Miserez



Blaudio